

AMAMCO - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 5 NOVEMBRE 2007

La séance est ouverte à 18 heures 30, en présence de Christian Bernard, directeur du MAMCO.

Chères amies, chers amis du Musée d'art moderne et contemporain,

- 1 Soyez les bienvenues, les bienvenus à notre assemblée générale 2007!
- 2 Si nous avons bien compté, nous sommes **71** membres de l'AMAMCO, dont ceux du comité, réunis ce soir. Je vous rappelle, à cet égard, que seules celles et seuls ceux qui ont réglé leur cotisation pourront tout à l'heure exercer leur droit de vote.
- 3 Nous faisons circuler une **liste de présences**. Vous voudrez bien y porter vos prénom(s) et nom(s) – sans craindre d'être lisibles.
- 4 Nous avons reçu, dans les formes, des demandes d'excuse des **7** membres suivants: *Juliane Cosandier, Marie Fréchette, Pierre Hiltbold, Claudine Peter, Philippe Pulver, Caroline Vogelsang, Christiane Wellhauser*, que je remercie de leur courtoisie.
- 5 Approbation du **procès-verbal de l'assemblée générale du 30 octobre 2006** :
 - que les auteurs de remarques et d'oppositions veuillent bien se faire entendre ;
 - votre silence vaut approbation à l'unanimité.
 -
- 6 Jean-Olivier Maeder, notre **trésorier**, a la parole, afin de nous faire son **rapport annuel**.
>>> voir texte complet en annexe
 - que Jean-Olivier Maeder soit vivement remercié de tant de (bons) chiffres et de tant de détails (utiles), qui m'autorisent à faire l'économie de quelques répétitions – mais pas de toutes ! Les comptes sont **approuvés** à l'unanimité.
- 7 Vous me permettrez maintenant de passer à mon propre **rapport présidentiel**, le plus succinct possible – bien sûr.

A. MEMBRES ET FINANCES

De **1012 membres** en 1999, l'AMAMCO est passée à **1432** en 2006. C'est une augmentation de quelque **41,5 %**.

Dans le même temps, la contribution totale de l'AMAMCO au budget du MAMCO s'est accrue de **350 %**, soit de **40'000 francs** en 1999 à **140'000 francs** en 2006. Je vous laisse conclure vous-mêmes ce chapitre sur la puissance de feu, c'est-à-dire sur le pouvoir de bienfaisance des Amis du MAMCO.

Dans l'année en cours, **2007**, il semble bien que nous comptions **1475 membres**. Il n'est, ici venu, pas téméraire de conjecturer que nous aurons, à **fin décembre 2007**, pu mettre **150'000 francs**, voire même davantage encore, au crédit du MAMCO, soit une nouvelle augmentation de plus de **7 %**. Ces 150'000 francs se répartissent comme suit:

- 60'000 francs de contribution aux frais du ménage du MAMCO;
- 90'000 francs réservés aux acquisitions d'œuvres d'art pour le MAMCO.

Une action de **prospection et de recrutement** a été menée au printemps 2007. Quelque 2000 adresses genevoises et vaudoises, la plupart issues du fichier du Musée, ont été sollicitées à rejoindre les Amis du MAMCO. Cette initiative dont je remercie les auteurs – peut-on dire «auteures», parce qu'on y retrouvait des amies ? – a permis de gagner 73 nouveaux membres.

b. COTISATIONS ET CATÉGORIES

Il n'est certes pas inutile de souligner délicatement **les raisons de cette augmentation**. Lesquelles tiennent à la politique de votre comité, qui entend interioriser et actualiser le plus efficacement possible la raison d'être et les missions évidentes de l'AMAMCO. Je les rappelle:

- pérenniser et soutenir le MAMCO;
- renforcer et développer les collections du MAMCO;

– contribuer au bon usage et au rayonnement du MAMCO.

Bref, la devise de l'AMAMCO pourrait être, vis-à-vis du Musée, «*Perinde ac cadaver*» – l'obéissance jusqu'à l'extrême. Or, puisque Genève n'a pas abrité Ignace de Loyola, mais Calvin, l'AMAMCO est soumis au MAMCO avec discernement, libre-arbitre, voire esprit de contestation.

Pour se ranger derrière le musée, votre comité applique une **qualification simple du statut de membre** et, partant, une «**politique tarifaire**» simple.

Tous ceux qui adhèrent à l'AMAMCO sont **membres ordinaires**. Ils paient tous, selon les cas bien connus, une cotisation de **35 francs**, de **90 francs** ou de **150 francs**. Celles et ceux qui souhaitent faire davantage, parce qu'ils ont la chance de pouvoir le faire, ajoutent librement une **contribution supplémentaire**, laquelle peut être de **200 francs**, **500 francs**, **1000 francs** ou davantage, bien sûr. Par commodité interne, ces contributeurs supplémentaires sont répartis par catégories: «soutien», «bienfaiteur», «donateur», etc.

L'une de ces catégories s'appelle **le Cercle**. C'est Anne-Shelton Aaron qui anime ce Cercle – avec une efficacité et un engagement que traduit bien l'augmentation de nos revenus signalée tout à l'heure. J'aimerais exprimer ici à Anne-Shelton Aaron non seulement la gratitude du président de l'AMAMCO, mais aussi et surtout celle de toute l'association des Amis du MAMCO.

Puisque cet effort de l'AMAMCO doit, idéalement et autant que faire se peut, c'est-à-dire en tenant compte des réalités du terrain – doit, disais-je, venir au crédit des acquisitions du MAMCO, et non de la prise en charge de telle ou telle catégorie, Anne-Shelton Aaron est, au sein de notre association, «*chargée de développer les moyens mis à disposition du fonds d'acquisition pour les collections du MAMCO*».

C'est elle également, Anne-Shelton Aaron, qui organise bientôt une soirée à la fois de remerciement et d'encouragement de celles et ceux qui permettent de développer les moyens engagés dans la collection du MAMCO. Cette soirée rapportera de nouveaux fonds encore. D'où mon allusion tout à l'heure à la possibilité raisonnable de dépasser encore les 150'000 francs versés en 2007 au MAMCO, dont 90'000 francs pour la collection.

c. **ACQUISITIONS**

Nous voilà donc dans le cœur – idéal – de notre association et de son action ! Je récapitule tout d'abord un peu.

En **2005**, l'AMAMCO a permis l'acquisition de deux œuvres:

– **Sylvie Defraoui** (1935), *Rooms (Lieux de mémoire)*, 1976-2003, photographie

>>> 31'200 francs

– **Fabrice Gygi** (1965), *Y...*, 2004, sculpture

>>> 38'800 francs (sur un montant global de 59'954 francs)

soit **70'000 francs au total**.

En **2006**, l'AMAMCO s'est impliquée dans l'acquisition de deux œuvres:

– **Silvia Bächli** (1956), dix dessins à l'encre, 2004-2006

>>> 37'200 francs

– **John M Armleder**, Sans titre, 1984 laque sur toile

>>> 44'183 francs

soit **81'383 francs au total**.

En **2007**, l'AMAMCO a lancé sous le titre du «**Printemps de l'art**» – c'était l'idée de Mariam Mahdavi Bianchi della Porta, que je remercie chaleureusement – une opération dorénavant annuelle et qui permet à l'association des Amis de l'AMAMCO toute entière de participer, ne fût-ce que par un franc chacun, à une acquisition dimensionnée si possible à la géométrie du nombre des membres. De **John M Armleder**, nous avons acquis au prix de 15'000 francs pour la collection du MAMCO, une petite toile-repère de 1984, l'année de la référentielle exposition *Peinture abstraite* organisée par l'artiste chez Ecart, à la rue Plantamour. La laque sur toile a

été présentée le 8 mai dernier, accompagnée de l'édition d'une épinglette, d'un *pin*, que vous voyez au revers de mon veston.

Que «rapporte» par exemple une telle opération ? Eh bien, voici les comptes:

- Recettes: 18'147 francs
- Frais: 3'068,05 francs
- Total: 15'078,95 francs
- Excédent de recettes: 78,95 francs
- Donateurs: 244 (tentons de doubler la prochaine fois ce nombre de participants !).

Au **printemps 2008**, les Amis de l'AMAMCO se rassembleront avec légèreté, rapidité et allégresse autour de *Skulptural*, 1986, photographie de grand format de Hannah Villiger (1951-1997). Il y aura, aussi, édition d'une épinglette.

Je vous l'ai dit, les finances 2007 ne sont pas bouclées. Nous ne savons donc pas encore à quelles acquisitions l'AMAMCO attachera son nom. Une seule certitude, votre association participe par un montant de 50'000 francs à l'acquisition de *Open House*, 1972, de Gordon Matta-Clark, une œuvre-phare du Musée.

d. ACTIVITÉS DIVERSES

Un mot maintenant sur nos traditionnelles activités !

Cours

Fin de la série de cours débutée à l'**automne 2006** soit :

- *L'art depuis 1960 à travers onze artistes essentiels*, par Françoise Vallet
>>> 36 inscrits
- *3 x 4 Suisses | 1*, par Loa Haagen Pictet
>>> 45 inscrits
- *L'ère de l'art exposé | 2 – Le surréalisme*, par Christian Bernard
>>> 52 inscrits

Trois nouvelles propositions pour 2007-2008

- *L'art contemporain* + (reprise modifiée) par Loa Haagen Pictet, Sophie Costes et un cours par Françoise Ninghetto
- *Le temps dans l'œuvre · Le temps à l'œuvre · L'œuvre du temps*, par Diane Daval
- *Surréalisme*, par Christian Bernard, et *Monomanies*, par Thierry Davila

Mamco rigolo (proposé par Catherine Lachenal) **Rencontres autour d'une œuvre** (proposées par Jean-Daniel Demierre, commentées par Sophie Costes) ont continué et continuent. Je remercie tous ceux qui dans ces activités donnent de leur temps et communiquent leur savoir et leur enthousiasme.

Les voyages ont conduit

- 31 participants (dont 4 nouveaux) à la **documenta** (du 30 juin au 7 juillet)
 - 30 participants (11 nouveaux) à la **Biennale de Venise** – du 6 au 8 septembre)
- Pour la **Biennale de Lyon**, les 24 et 25 novembre prochains, 20 membres sont inscrits.

e. COMITÉ

Constitué, je le rappelle, de Jean-Marc Brachard, Jean-Olivier Maeder, Mariam Mahdavi et Alexandre de Weck, il s'est réuni à tout le moins une fois par mois, pour des séances rapidement menées (en moyenne, une heure !). Votre président a représenté l'AMAMCO au sein de la Fondation MAMCO, en principe tous les mois, et le MAMCO au sein de la FONDAMCO.

f. SECRÉTARIAT

Le bureau du secrétariat (trop exigu) est occupé et fréquenté par *Marianne Regad*, assistée de *Doris Sergy*, par *Clairelyse Marini*, par *Anne-Shelton Aaron*, assistée actuellement par *Laure Cuere!*. Je souhaite leur exprimer ici publiquement combien nous, entendre l'association, le comité et son président, leur savons gré de leur engagement et de – au pluriel ! – leurs sourires accueillants.

C'est le lieu et le moment sans doute de vous indiquer à tous que je souhaiterais, à terme, que notre association bénéficiât davantage du bénévolat. Les charges salariales ne sont en effet pas légères pour une association comme la nôtre. Voyons ce que l'avenir nous réserve.

Bref. Tout cela constitue en fait une activité normale, du tout-venant, pour peu. Il est donc temps de passer à la suite de l'ordre du jour. Je vous remercie de votre patience.

- 8 Voici l'heure de l'**élection du comité**. Celui-ci, constitué de Jean-Marc Brachard, Jean-Olivier Maeder, Mariam Mahdavi et Alexandre de Weck au sein d'une équipe soudée et expéditive, se représente aux suffrages de l'assemblée.
 - il est **réélu à l'unanimité**, moins **une opposition**, très librement exprimée par une main levée. A la bonheur !
- 9 Dans le but de soumettre sa fonction au jeu démocratique, votre président va sortir de la salle, après avoir cédé la direction des débats à Mariam Mahdavi pour l'**élection présidentielle**. Le vote de l'assemblée révélera que le signataire de ces lignes est réélu à l'unanimité.
10. Le comité et ses juristes proposent que les **statuts** fassent l'objet d'un léger **toiletage**. J'en relis l'ancienne et la nouvelle teneur.
 - la discussion, parfois vive, et les votes protocolés ici *post festum* vont montrer que l'assemblée n'est pas disposée à céder au comité son privilège de fixer le montant des cotisations.
 - Les modifications suivantes sont, *in fine*, adoptées à l'unanimité :

Art. 4

Différentes catégories de contributions supplémentaires peuvent être créées.

Art. 9

Les membres peuvent adhérer au Cercle des amis du MAMCO en s'acquittant d'une **contribution** annuelle **supplémentaire** d'un montant de CHF 1'000.- ou plus.

Art. 14

L'assemblée générale se réunit au moins une fois par année.

Elle est informée des activités réalisées, des projets et des tâches assumées par le comité, **ainsi que des catégories de contributions supplémentaires**, au moyen d'un rapport circonstancié.

>>> voir texte complet sur la Toile sous <http://www.amamco.ch>

11. Après cet exercice juridique exaltant, tournons-nous vers la substance même du musée. Christian Bernard a la parole pour un regard rétrospectif et ses visions d'avenir.
 - que Christian Bernard et son équipe soient chaleureusement remerciés de leur engagement et de tous leurs apports que chacun gratifiera *in petto* de qualificatifs aussi variés qu'appropriés.
12. Si le chapitre solennel des divers et propositions individuelles ne motive personne, chacun est invité au modeste apéritif préparé dans l'espace d'entrée. Il est 20 heures 40 : la séance est levée.

Rainer Michael Mason
Genève, 5 novembre 2007